

Objet : Intempéries
Nref : CD/GP/NC 15-1226

Monsieur Jean LEONETTI

Député – Maire d'Antibes
Président de la CASA
Hôtel de ville
BP 2205
06606 ANTIBES CEDEX

Monsieur le Président,

La catastrophe qui vient de frapper notre département a touché de nombreuses familles de notre communauté d'agglomération, le temps viendra d'analyser les causes, les conséquences de ce cataclysme. Ce n'est pas la première fois que les communes de la CASA sont touchées par des événements climatiques de ce type, par contre il y a urgence à organiser les premiers secours pour les sinistrés

Une assemblée extraordinaire du Conseil communautaire nous semble indispensable pour débloquer des fonds afin de participer comme le Conseil régional et le Conseil départemental au financement de l'urgence. Des centaines de familles ont tout perdu. Le relogement de ces familles en hôtel n'est pas la solution d'autant que cela risque de durer.

Les différentes personnes rencontrées aux Semboules, à Biot, à Golfe-Juan, à Vaugrenier, nous amènent à vous proposer de réquisitionner les résidences hôtelières où des appartements peuvent être mis à disposition des sinistrés.

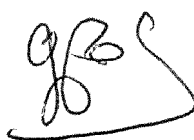
Enfin, il nous paraît indispensable de bloquer tous les projets immobiliers en particulier les cent mille mètres carrés de surfaces commerciales prévues aux Clausonnes en plein bassin versant de la Brague qui augmenteront les risques « naturels ».

Vous remerciant par avance de votre attention et dans l'attente de votre réponse,

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de nos sentiments respectueux.



Madame Cécile DUMAS
Conseillère municipale d'Antibes
10 avenue Pasteur
06600 ANTIBES
cedumas06@gmail.com



Monsieur Gérard PIEL
Président du groupe Front de Gauche
Conseiller régional
10 avenue Pasteur
06600 ANTIBES
gpiel@regionpaca.fr



Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur